**SECTION (Activité Pratiquée) :** Choisissez un élément.

ETIEZ VOUS ADHERENT AVO EN 2013/2014 ? OUI  NON

NOM :  PRENOM : 

ADRESSE : 

CODE POSTAL :  VILLE : 

SEXE : 🚺FEMININ □ 🚹MASCULIN **□** Date de Naissance : 

Téléphone (renseignement obligatoire pour un numéro au minimum)

🕿 :  🕿 : 

🖁 : \_

Mail : @**.**

f

Règlement par chèque bancaire à l’ordre d’AVO + intitulé de la section obligatoire

**Les responsables de l’AVO vous rappellent que :**

- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité des animateurs uniquement pendant les horaires d’activités programmées et après contrôle de présence de l’animateur par les parents ;

- L’adhésion à une section implique le respect des horaires de l’animation et l’acceptation du ou des règlements qui la gèrent (statuts et règlements AVO, règlement de la section, règlement des locaux utilisés).

**Le non-respect de ces règles élémentaires pourrait entraîner l’exclusion de l’adhérent.**

**Rappel** : Afin de faciliter le bon fonctionnement de l’association et de permettre la couverture par notre assureur, l’adhésion ne sera effective qu’après validation par l’AVO siège. **Merci donc à chaque responsable de section de retourner cette demande d’adhésion, auprès du secrétariat AVO, sous quinze jours après les deux séances** d’essais. Après cette période, tout bénéficiaire d’activité devra s’acquitter de la cotisation en vigueur et aucun remboursement de cotisation ne pourra alors être accordé.

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Autorise l'association à utiliser l'image de mon enfant pour divers supports de communication (presse, internet, photos...)

Je soussigné(e) 

1. Autorise en cas d’urgence, le responsable de la section ou l’animateur, à faire intervenir le corps médical, tant au niveau des soins qu’au niveau chirurgical.

2) autorise mon enfant : 

À quitter seul le lieu de l’animation, dès la fin des activités en accord avec l’animateur responsable,

À quitter le lieu de l’animation avec Mlle, Mme, M, 

EN CAS D’URGENCE, PREVENIR : Mlle, Mme, M, 

🕾  🖁 : 

**DROIT DES LIBERTES**

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l’association (gestion, établissement d’états statistiques et invitation aux évènements AVO par mail ou sms). En application des articles 3 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser une demande écrite au Président de l’association.*

Fait à :  le 

Signature de l’adhérent ou responsable légale : Signature du Responsable de la section AVO :